



Saint-Gervasy

Travaux de l'avenue Frédéric Mistral

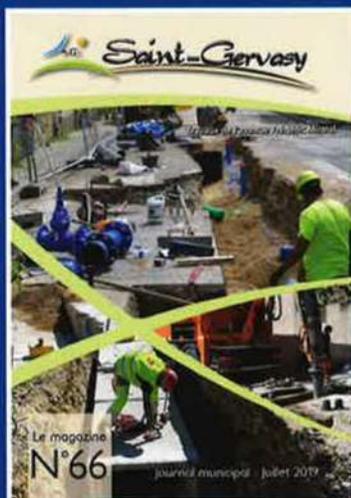


Le magazine

N° 100

Sommaire

Le mot du maire	p. 2
Budget	p. 3-4
Travaux	p. 5-6
Dans la commune	p. 7-12
Rétrospective	p. 12
À noter	p. 13-15
Agenda des manifestations	p. 14
Pratique	p. 16



Journal municipal de la commune de Saint-Gervasy (30)
Directeur de la publication :
Joël Vincent

Conception :
AB OVO - 04 66 62 93 63
www.abovo.fr



Accédez au site web de la commune de Saint-Gervasy

Le mot du maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La fête du village, moment privilégié de convivialité, à peine passée, le tour de France a mobilisé notre attention... maintenant, nos occupations habituelles reviennent avec force.

Les aides octroyées par Nîmes Métropole et par les autres partenaires rendent possibles des investissements plus nombreux et nous poussent à préparer de futurs projets. Nous avons travaillé sur les abords des commerces et du foyer Henri Gravier, sur la place de la Victoire et les dernières rues du centre village

à rénover. Ces projets sont donc quasiment prêts et feront l'objet de demandes de fonds de concours et de subventions pour 2020.

" Les aides octroyées par Nîmes Métropole et par les autres partenaires rendent possibles des investissements plus nombreux et nous poussent à préparer de futurs projets. "

Cette année, toute notre attention et une grosse partie du budget sont consacrées à l'avenue Frédéric Mistral ! Les travaux se déroulent bien, à un rythme soutenu et devraient se terminer plus tôt que prévu, pour une avenue entièrement rénovée qui, je

l'espère, plaira à chacun d'entre vous.

L'aménagement de la mairie est en cours également. Le foyer a reçu fin juin son nouveau système de chauffage et climatisation.

Si tout se passe bien, des travaux plus habituels et notamment de réfection de voiries prévus au budget seront possibles avant la fin de l'année ou début 2020.



Des projets d'urbanisation dans le cadre du PLU nous sont proposés, nous les étudions avec soin en collaboration avec les services de l'Agglomération.

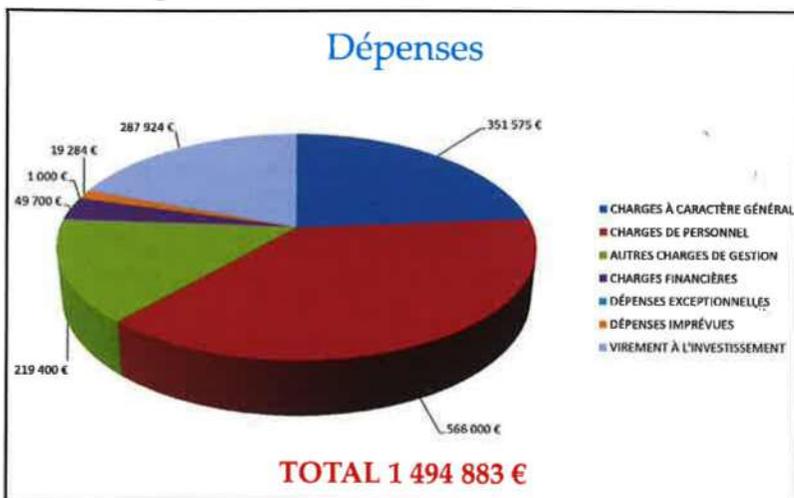
Je vous souhaite une très belle fin d'été et suis toujours à votre disposition pour plus d'explications concernant ces projets passionnants.

Lucas SANTONI, 1^{ère} ceinture noire du club, avec Véronique son professeur.

Budget 2019

Fonctionnement

Le Conseil municipal a examiné le budget prévisionnel 2019 dont les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 1 494 882,87 €.



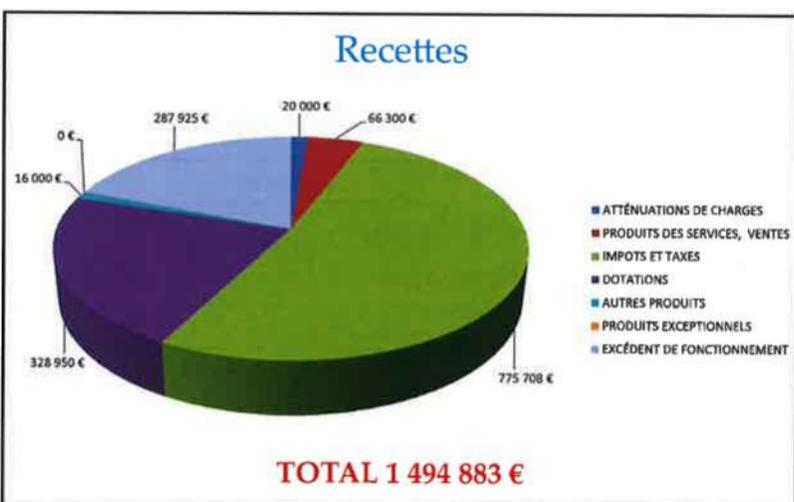
En investissement, plusieurs programmes ont été envisagés : réfection totale de l'avenue F. Mistral, travaux d'accessibilité à la mairie, installation climatisation réversible au foyer socioculturel, réfection de la voirie, achat de matériel, interventions sur les bâtiments communaux et pose d'un fourreau pour fibre optique avenue F. Mistral, pour un montant total, remboursement des emprunts inclus, de 882 136,40 €.

Les financements proviennent des excédents 2018 et fonds propres, de la récupération de la TVA (FCTVA), du produit de la Taxe d'Aménagement, d'un emprunt, de subventions et fonds de concours.

Le budget est voté à l'unanimité.

Le conseil a également voté les taux des trois taxes : ils sont inchangés ; celui de la taxe d'habitation est maintenu à 13,90 %, celui du foncier bâti à 22 %. Le taux du foncier non bâti ne change pas non plus, à 73,92 %.

Nîmes Métropole de son côté a décidé la baisse du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 1,30 point, ramené donc à 10,70 % au lieu de 12 %.



Investissement

Différents programmes sont prévus en dépenses reprenant pour certains des restes à réaliser de 2018.

<i>Dépenses d'investissement</i>	<i>TTC</i>	<i>Recettes investissement</i>	<i>TTC</i>
Accessibilité mairie	64 800,00	FDC Agglo + subv F	22 000,00
Frédéric Mistral (partie communale)	429 000,00	Département + État (DETR) + Région	205 000,00
Voirie	20 000,00		
Bâtiments communaux	20 000,00		
Matériel	10 000,00		
Clim Chauffage Foyer H Gravier	42 000,00	FDC Agglo	17 000,00
Vidéo	30 000,00	FDC Agglo	12 000,00
Divers (ENEDIS)	35 073,00	Emprunt	140 000,00
Total dépenses programmes	650 873,00	Récup TVA 2018 (FCTVA)	36 000,00
		TA	30 000,00
		Reste à percevoir subv 2018	22 949,00
		Total partiel recettes	484 949,00
Déficit 2018	109 263,40	Prélèv. sur exc F 2017 pour programmes	
Remb capital emprunts	122 000,00	Investissement et remb capital emprunts	287 924,00
		Prélev. sur excéd fonct capitalisé	
		pour combler déficit 2017	109 263,40

Compte administratif 2018 (comptes effectifs et définitifs pour 2018)

Les comptes définitifs de la commune pour l'année 2018 ont été présentés : les dépenses cumulées de l'exercice, fonctionnement et investissement, se montent à 1 541 741,57 € tandis que les recettes atteignent 1 829 666,44 €.

L'excédent est donc de 287 924,87 €.

Le CA 2018 est adopté à l'unanimité.

DÉPENSES		RECETTES	
Fonctionnement		Fonctionnement	
Charges à caractère général	342 751,31	Atténuation des charges	29 583,86
Charges de personnel	554 902,91	Produits des services, ventes	70 515,81
Autres charges de gestion	200 910,87	Impôts et taxes	760 504,69
Charges financières	51 974,82	Dotations	364 393,47
Dépenses exceptionnelles	0	Autres produits	16 306,48
Opérations d'ordre Transfert de section	434 386,83	Produits financiers	0
		Produits exceptionnels	5 545,16
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 150 539,91		1 246 849,47

Investissement	
Dépenses d'équipement	235 228,33
Dépenses financières	116 019,70
TOTAL INVESTISSEMENT	351 248,03

Investissement	
Recettes d'équipement	159 155,19
Recettes financières	122 783,07
TOTAL INVESTISSEMENT	281 938,26

REPORTS de 2017

FONCTIONNEMENT	
INVESTISSEMENT	39 953,63

	300 878,71

RÉSULTAT CUMULÉ	
CA 2018	1 541 741,57

	1 829 666,44
--	--------------

Le résultat définitif global pour 2018 est positif avec un excédent qui se monte à 287 924,87 €, somme importante due à la non réalisation ou au non paiement encore de certains programmes prévus en investissement.

à votre service
depuis 1959



BIANUCCI

Matériaux Carrelages Sanitaires Menuiseries

www.bianucci-matériaux.com

EXPO CARRELAGES
NÎMES 30000
Rue Francis Cantier
Tél. : 04 66 02 12 12

MATERIAUX
RODILHAN 30230
421 chemin des canaux
Tél. : 04 66 20 35 87

ST GERVASY 30320
Route Nationale 86
Tél. : 04 66 75 39 47



DOMAINE DE LA
PATIENCE



Les vins biologiques d'un vigneron engagé vous attendent en AOP Costières de Nîmes et IGP Coteaux du Pont du Gard

61 RD NIMS
30320 BÉZOUCE
Ouvert du lundi au samedi
Tél. 04 66 75 95 94

Des projets se réalisent...

L'avenue Frédéric Mistral fait peau neuve

Un gros chantier s'est installé avenue Frédéric Mistral. Il s'agit bien de rénover cette voie emblématique et très fréquentée de la commune. Avant de refaire le revêtement, il convenait bien sûr de réparer et souvent reconstruire entièrement les réseaux d'eau et d'assainissement et les branchements des riverains. Il s'agissait aussi de créer un nouveau système d'évacuation des eaux pluviales : une buse cadre a été posée sous la départementale 6086 et un nouveau réseau sous F. Mistral vient doubler celui existant pour, bien sûr, une meilleure évacuation des eaux de pluie. C'est Nîmes Métropole qui s'est chargée de ces travaux et qui les a financés.

Il convenait aussi de saisir l'opportunité d'enfourer les câbles électriques, téléphoniques et d'éclairage public. Le syndicat départemental d'électrification (SMEG) se charge de ces travaux qui ont lieu finalement fin juillet. Il finance la partie "renforcement électrique" et subventionne les travaux concernant l'éclairage public qui sont, avec les travaux "téléphonie", à la charge de la commune.

Enfin à la rentrée, la dernière phase de travaux permettra à la rue de retrouver son rôle de voie importante. Elle sera réaménagée pour laisser plus de place aux piétons et sécuriser leurs déplacements, la circulation automobile sera ralentie par des passages surélevés ou rétrécis. Enfin, et sur le peu de place qui reste, des éléments de mobilier urbain et les luminaires lui apporteront une touche esthétique qu'elle mérite bien. La partie "revêtement" est prise en charge par le Département qui subventionne, par ailleurs, la construction des aménagements particuliers et notamment les trottoirs.

À l'issue de ces travaux, l'avenue Frédéric Mistral deviendra une rue communale, elle ne sera plus route départementale.

Toutes les dispositions possibles ont été prises pour déranger le moins possible les riverains de l'avenue, mais ils ont néanmoins subi depuis le début de l'année les nuisances inhérentes aux chan-

tiers de ce type ! Comme la poussière, par exemple, en cet été particulièrement sec. Merci pour leur compréhension et leur patience... plus que quelques semaines. Un revêtement provisoire de qualité sera posé début août pour attendre la dernière phase des travaux.

Accessibilité mairie

Le but de ces travaux est de rendre l'accès à la mairie conforme aux normes "handicapés". Il s'agissait donc de construire une rampe inclinée à partir de la chaussée jusqu'à l'entrée, au niveau du hall dont la marche intérieure est supprimée. Des aménagements intérieurs sont réalisés également : les sanitaires ont été agrandis en repoussant les cloisons actuelles, la banque d'accueil modifiée pour permettre d'accueillir mieux les personnes en fauteuil. Enfin la montée d'escalier vers l'étage est équipée d'une rampe sécurisante, une dérogation a été obtenue à l'accès PMR, compte tenu de la difficulté à installer un ascenseur.

On a profité de ces travaux pour changer les fenêtres et portes-fenêtres de l'étage pour une meilleure isolation et une plus grande cohérence des façades.



Climatisation du foyer socioculturel H. Granier

Longtemps attendue, la climatisation du foyer est maintenant effective depuis fin juin. Quatre éléments ont été intégrés au plafond de la grande salle et un dans le hall d'entrée. Ils diffusent de l'air frais, bien sûr, l'été et diffuseront de l'air chaud l'hiver.

La fraîcheur sera très appréciée en été et la chaleur sera mieux contrôlée tout au long de l'hiver, une fois les réglages effectués.

Des projets se préparent...

Travaux ENEDIS

On est toujours en attente des travaux d'ENEDIS consistant à relier entre eux les différents postes de transformation de la commune par des câbles souterrains. Cette mise en réseau doit fiabiliser la



Toutefois, ce retard se répercute sur certaines réfections de rues qui sont différées.

Nous travaillons également sur la réfection des rues des Aires et de l'Horloge. Nous réfléchissons aussi à une réorganisation de la place de la Victoire pour qu'elle soit mieux partagée entre voitures et piétons : des cheminements et une placette pourraient être réservés à ces derniers.

Enfin, nous souhaitons réaliser l'aménagement de la place du Marché, devant les commerces jusqu'au foyer H. Gravier pour que vous puissiez profiter pleinement de ce site particulièrement agréable.

Le PLU

Le PLU est entrée en vigueur il y a un peu plus d'un an maintenant. Il va faire l'objet d'une première modification pour rectifier certaines formulations qui peuvent prêter à confusion dans leur rédaction, ou réparer certaines incohérences qui sont apparues au fil de l'instruction de permis de construire ou déclarations préalables.

D'autres s'apprécient...

La nouvelle supérette

La supérette ouverte depuis un an maintenant a pris sa place parmi les commerces et est appréciée. Les clients sont plus nombreux et semblent satisfaits. Ils ont petit à petit changé leurs habitudes. Ce commerce qui manquait cruellement doit encore pouvoir accroître son importance dans la vie quotidienne de chacun.

Climatisation et TBI dans les écoles

La climatisation des classes des écoles maternelle et élémentaire a conquis les enfants comme les maîtresses... Confort favorable à l'efficacité du travail scolaire notamment en période de grande chaleur. Dans quelques mois, nous connaissons l'impact de ces équipements sur les dépenses énergétiques.

Enfin, les tableaux numériques ont été bien adoptés aussi et ouvrent des perspectives intéressantes et modernes pour le travail scolaire.



Répertoire électoral

Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee à partir des informations transmises :

- par les communes pour les personnes nées en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française ;
- par la sphère sociale pour les personnes nées à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna.

Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs.

Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

La demande de correction de votre état civil au RNIPP diffère selon votre situation

Renseignements en mairie



MAËS ELECTRICITÉ

5, RUE DES AIRES
30320 ST GERVASY

04.66.03.19.56

06.46.71.91.86

maes.electricite30@gmail.com

Bruno MAËS

Neuf / Rénovation
Portail / Interphonie
Mise en Conformité
Dépannage

Au foyer

Expo de peinture

L'association ARTISTIC a présenté, encore cette année, une exposition de grande qualité mettant à l'honneur ses propres artistes et leur professeur, parmi de nombreux peintres invités sous la présidence d'honneur de Monsieur Marc PALUY.



Le peintre d'honneur, le Président Isidore TUDELA et les lauréats du concours.

Salon de l'artisanat

Ce salon confirme son succès pour sa deuxième édition : M. GUILMIN et son épouse ont renouvelé leurs invitations aux artisans et autres métiers du bâtiment au sens large, à exposer leurs savoir-faire ou leurs produits. Le public de "constructeurs" a pu pleinement s'informer.

Guignol à Saint-Gervasy

La commune s'est vu offrir un très beau spectacle de guignol. Dans la plus pure tradition, mais dans une histoire inédite, guignol a su capter l'attention des enfants, dans un dialogue interactif permanent. Les parents ont retrouvé le guignol qu'ils connaissaient et ont été aussi enthousiastes que les enfants !



Sur la place

Fête de la musique

Belle soirée encore cette année pour l'arrivée de l'été : musique, buvette et restauration, occasion de se rencontrer et de se détendre dans une ambiance chaleureuse. Merci à l'association des parents d'élèves qui assurait l'intendance.



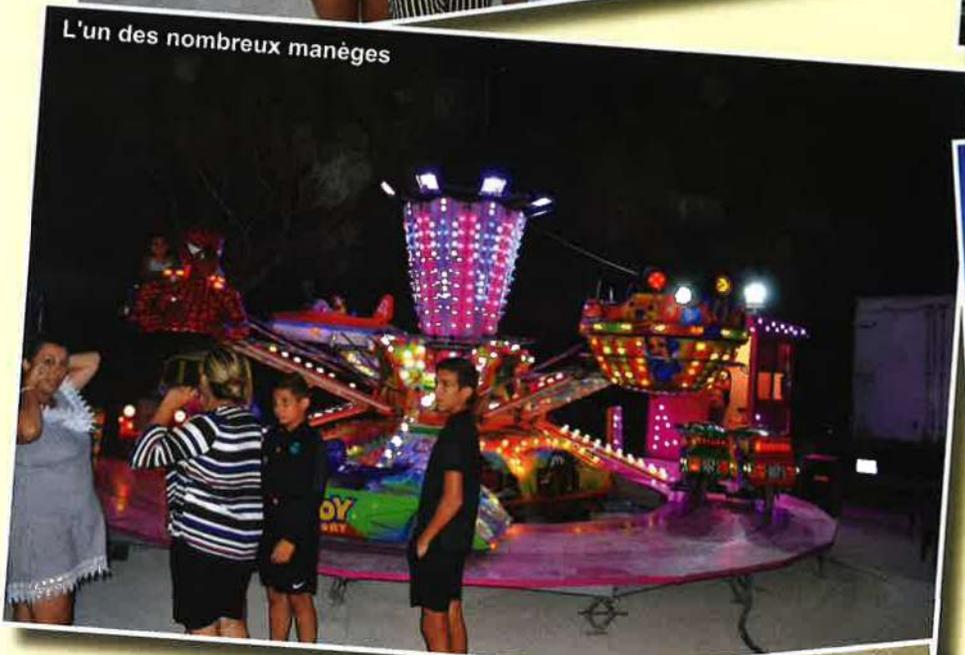
Fête du village

Il y en a eu pour tous les âges et tous les goûts cette année encore à la fête. Manèges pour les petits, pour les adolescents et pour les grands : taureaux lâchés dans l'arène, disco, orchestre et peña, concours de boules, feu d'artifice... Merci à ceux qui ont porté l'organisation. Merci à ceux qui sont venus passer un moment de détente.

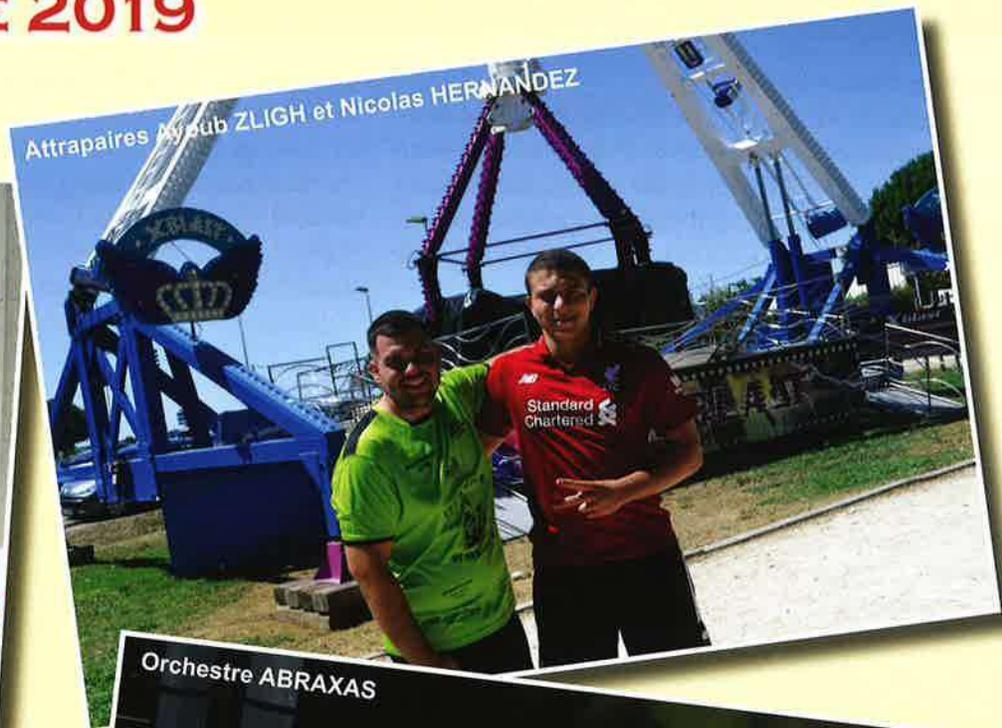


Le groupe de jeunes reçoit la clé du village pour la durée de la fête.

RÉTRO-PHOTOS FÊTE



E DU VILLAGE 2019



Tour de France 2018

La commune a eu la chance de voir passer la caravane et les coureurs du Tour de France à l'occasion de l'étape NÎMES / NÎMES du 23 juillet. Événement fugace mais impressionnant par l'organisation parfaitement réglée et bien sûr la puissance développée



Le maillot jaune

par les coureurs. Il y a très longtemps que la commune n'avait pas connu une telle manifestation ! Et ce sont des coureurs français qui animent la course cette année, une raison de plus d'apprécier le spectacle !



Le peloton dans le carrefour

Débroussaillage

Attention, le débroussaillage est obligatoire, pour se protéger des incendies :

- pour les maisons isolées en zone naturelle, les propriétaires des habitations doivent débroussailler jusqu'à 50 m, y compris sur les parcelles voisines si nécessaire, avec l'accord du propriétaire.
- Pour les maisons dans la zone urbaine : les parcelles non construites doivent être tenues propres par leurs propriétaires. Les parcelles construites qui disposent d'un grand jardin ou espace enherbé doivent également être entretenues pour éviter la propagation d'un éventuel feu.

Une réunion s'est tenue au printemps au cours de laquelle les propriétaires d'habitations isolées ont pu comprendre mieux les dangers liés aux feux de forêt : un commandant des pompiers leur a fait part de son expérience.

Par ailleurs, un représentant de la Préfecture a rappelé la réglementation rendant le débroussaillage obligatoire. Les propriétaires concernés seront accompagnés pour réaliser au mieux le débroussaillage réglementaire.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont collectées par Nîmes Métropole, les mardis et vendredis. Vous devez donc sortir vos conteneurs individuels ou sacs le jour de collecte ou la veille au soir. Ne déposez rien au pied des conteneurs à verre, ne sortez pas de sacs les jours sans collecte, si vous avez des encombrants utilisez le service " encombrants " de Nîmes Métropole ou allez à la déchèterie.

Par soucis d'esthétique, et surtout de salubrité publique, vous devez rentrer vos conteneurs après la collecte. Les laisser dehors induit des apports permanents d'ordures ménagères qui stagnent dans les conteneurs ou à côté pendant plusieurs jours !

Encombrants

Le service d'enlèvement des ordures ménagères ne peut prendre en charge les encombrants : machines à laver, matelas...

Pour faire enlever un encombrant, si vous ne pouvez l'emporter à la déchèterie vous-même, il faut téléphoner à Nîmes Métropole au numéro suivant : 04 66 02 54 54 et un RDV vous sera fixé pour venir chez vous le récupérer (pour Saint-Gervasy, c'est le premier jeudi de chaque mois).

Scolaires

À l'école

Le printemps a été agité à l'école élémentaire : le nombre d'élèves prévu pour la rentrée 2019 (estimé au mois de février !) était insuffisant pour conserver 6 classes. Malgré les réactions des enseignants, des parents d'élèves et de la mairie, une fermeture a donc été arrêtée par le DASEN. Si rien n'y a fait, par contre un engagement était pris et clair : si de nouvelles inscriptions étaient enregistrées, la classe pourrait être réouverte. C'est ce qui s'est passé : le nombre de nouvelles inscriptions intervenues entre février et juin a justifié la réouverture de la classe !

Mme Mélanie HREBICEK a fait les frais de cette fermeture. Elle a dû demander sa mutation avant la réouverture et a été affectée à MARGUERITTES.

Elle sera remplacée à la rentrée. Elle avait par ailleurs assuré parfaitement le remplacement de Mme Pauline COMTE dans son rôle de Directrice et beaucoup apprécié son passage à Saint-Gervasy donc "à bientôt" peut-être ?

Mme COMTE, par contre, retrouve son poste après son congé de maternité. Nous lui souhaitons un bon retour.

EFFECTIFS DE RENTRÉE

Maternelle : 73 élèves

Élémentaires : 140 élèves

CANTINE SCOLAIRE

Pensez à l'inscription en ligne sur <https://www.logicielcantine.fr/saintgervasy>. Plus de renseignements en mairie.

SÉCURITÉ

La rue n'est pas un terrain de jeux, soyez vigilants !

Calendrier scolaire

Zone C

Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 2 septembre 2019
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 19 octobre 2019 Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 21 décembre 2019 Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 8 février 2020 Reprise des cours : lundi 24 février 2020
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 4 avril 2020 Reprise des cours : lundi 20 avril 2020
Pont de l'Ascension	Fin des cours : mercredi 20 mai 2020 Reprise des cours : lundi 25 mai 2020
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 4 juillet 2020

RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Lundi 2 septembre 2019

Les **Vendredis** de l'agglomération
SOUS-EN-SCÈNE

VENREDI 5 AVRIL 20H45
SAINT-GERVASY
Foyer Socioculturel

PHILIPPE ROCHE
ZE VOICE'S



ENTRÉE GRATUITE
Pour la partie du piano
d'accompagnement à partir de 18h
à partir de 20h
PROGRAMMATION SUR
www.nimes-metropole.fr

nîmes métropole
fiers de notre avenir

Voices Prod - LES EN SCÈNE - IMITATION
© 2019 Nîmes Métropole
Tous droits réservés

Théâtre de Marionnettes
GUIGNOL et VAIANA

60 min de spectacle féerique

En présence des mascottes **VAIANA** et **MAUI**

Compagnie SLESSIO

Renseignements : 06 23 25 18 03
www.guignol-slessio.com

ST GERVASY
SAMEDI 18 MAI A 16H
salle des fêtes
entrée gratuite



Saint-Gervasy

Vendredi 21 juin 2019
à partir de 19 heures 00, place de la Victoire

Fête de la MUSIQUE

L'animation musicale sera assurée par
Le groupe « AWARY »

Durant la soirée, une buvette-restauration sera tenue par
L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DE SAINT-GERVASY

Faites de la musique !!!



« ne pas jeter sur la voie publique »

SAINTE-GERVASY

FÊTE DU 14 JUILLET

Vendredi 12 juillet 2019

- 10h45 Remise de la clé de la ville à la jeunesse du village (devant le stade)
- 11h00 Abrivado MANADE DU GARDON (rue de Cabrières)
- 12h00 Apéritif « mousse » animé par ANIMASUDISCO Foyer socioculturel
- 15h00 Concours de boules local organisé par LA BOULE DES AIRES Foyer socioculturel
- 18h30 Graines de ratateurs Arènes Place du Marché
- 19h00 Apéritif dansant animé par DJ MIKA MUSIC Foyer socioculturel
- 21h00 Animation Vachettes MANADE DU GARDON Arènes Place du Marché
- 22h00 Bal animé par DJ MIKA MUSIC Foyer socioculturel

Samedi 13 juillet 2019

- 09h00 Déjeuner offert à la population (Place du Marché devant les commerces)
- 11h00 Abrivado MANADE DU GARDON (rue de Cabrières)
- 12h00 Apéritif « mousse et Holly Party » animé par ANIMASUDISCO Foyer socioculturel
- 15h00 Concours de boules local organisé par LA BOULE DES AIRES Foyer socioculturel
- 18h00 Abrivado MANADE DU GARDON (rue de Cabrières)
- 19h00 Apéritif dansant animé par ANIMASUDISCO Foyer socioculturel
- 21h00 Taureaux piscine MANADE DU GARDON Arènes Place du Marché
- 22h30 Feu d'artifice Tiré du stade de football
- 23h00 Bal animé par ANIMASUDISCO Foyer socioculturel

Dimanche 14 juillet 2019

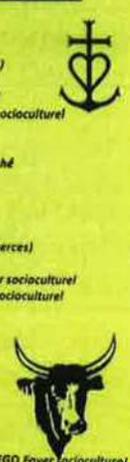
- 11h00 Abrivado MANADE DU GARDON (rue de Cabrières)
- 12h00-12h45 Apéritif offert par la Municipalité animé par la Peña DEL FUEGO Foyer socioculturel
- 15h00 Concours de boules local organisé par LA BOULE DES AIRES Foyer socioculturel
- 18h00 Abrivado MANADE DU GARDON (rue de Cabrières)
- 19h00 Apéritif dansant animé par l'Orchestre ABRAXAS Foyer socioculturel
- 20h00 Repas « entrée, buffet à la St-Gilloise, dessert, vin » 15€ ; Réservations conseillées ☎ 04.66.75.01.22
- 21h00 Taureaux piscine MANADE DU GARDON Arènes Place du Marché
- 22h00 Bal animé par l'Orchestre ABRAXAS Foyer socioculturel

Aubades organisées par la jeunesse de SAINT-GERVASY les 8, 9, 10 et 11 juillet 2019 à partir de 17h00.
Merci de leur réserver un bon accueil

Pendant la durée de la fête : buvette – petite restauration – attractions foraines

Les manifestations sportives, les animations musicales ainsi que le feu d'artifice sont règlementés par des arrêtés municipaux. Ils sont consultables en Mairie ou sur le site Internet de la Mairie.

« L'alcool est dangereux pour la santé »
« ne pas jeter sur la voie publique »

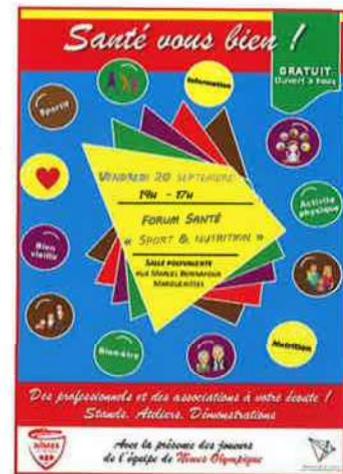


Forum Santé à Marguerittes

Dans le cadre de l'observatoire de la santé mis en place sur le bassin de vie de Marguerittes, le CCAS de Marguerittes organise son 2^e forum de la santé : **VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019** de 14h à 17h à la salle Polyvalente de Marguerittes. Le thème décliné cette année sera "sport & nutrition".

Un programme riche et varié : stands d'informations, jeux, démonstrations et à 14h30, une conférence-débat sur le thème "sport et nutrition à travers les âges".

Avec la présence des joueurs de Nîmes Olympique.
Nous vous attendons nombreux !



DOMAINE DE LA
PATIENCE

Les vins biologiques d'un vigneron engagé vous attendent en AOP Costières de Nîmes et IGP Coteaux du Pont du Gard

61 RD 6086
30320 BEZOUCE
Ouvert du lundi au samedi
Tel. 04 66 75 95 94
domainedelapatience@orange.fr
www.domaine-patience.com

PETIT RAPPEL LOGEMENT SOCIAL

Si vous souhaitez faire une demande de logement social, vous pouvez adresser à la mairie le document Cerfa n°14069*02 (téléchargeable sur www.service-public.fr) dûment complété.

Nous vous rappelons qu'une demande de logement social n'est valable qu'un an. Afin d'être maintenu sur la liste des demandeurs, vous devrez renouveler votre demande pour que votre dossier soit étudié dans le cas d'un logement vacant.

FABRICATION
ARTISANALE
DE LA
CONCEPTION
À LA POSE

06 80 14 91 09
04 66 75 18 75

CUISINE
-
SALLE
DE BAIN
-
DÉCORATION
-
FUNÉRAIRE

MARBRERIE
XAVIER
FERON
4 Impasse Graneinol - 30320 SAINT-GERVASY
www.marbrerie-feron.fr

Au pétrin d'antan

Votre Artisan Boulanger - Pâtissier

Marguerittes, Av. genestet: 04 66 37 23 32
Marguerittes, Av. de Provence: 04 66 62 19 57
St Gervasy, Place du marché: 04 66 75 94 79

Festival de jazz

Leyla McCalla Quartet, le 5 octobre

Nîmes Métropole Jazz Festival
13^e édition
du 21/09 au 18/10 2019
nîmes métropole fiers de notre avenir
BILLETTERIE & PROGRAMME EN LIGNE
jazz-festival.nîmes-metropole.fr

Leyla McCalla Quartet
Bercée entre Haïti, dont elle est originaire, et la Nouvelle Orléans où elle vit, **Leyla McCalla** semble n'avoir qu'un seul mot d'ordre : le **métissage**. Lorsqu'elle ne tisse pas des liens entre ses racines insulaires et sa vie américaine, Leyla McCalla associe en effet sa formation **classique au folk, au blues et au jazz**. Un métissage également chanté : l'artiste écrit en anglais, en français et en créole haïtien. Leyla chante en s'accompagnant au **violoncelle, au banjo** ou à la **guitare** et présente son troisième album **The Capitalist Blues**. À découvrir d'urgence si vous ne la connaissez pas déjà...

Leyla McCalla : chant, banjo, violoncelle, guitare
Shawn Myers : batterie
Peter Olynciw : basse et contrebasse
David Hammer : guitares

From New Orleans
05/10 20h30
St-Gervasy, Salle polyvalente
avenue Saint Didier

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Septembre

- Samedi 7 : forum des associations
- Dimanche 15 : fête de la Croix organisée par la Paroisse

Octobre

- Samedi 5 : festival de Jazz
- Jeudi 10 : semaine Bleue, après-midi récréative
- Vendredi 11 : semaine Bleue, matinée organisée par " ESCAL "
- Dimanche 13 : vide-grenier organisé par " Art'Tistic "
- Samedi 26 : karaoké organisé par l'association " Saint-Gervasy Demain "
- Jeudi 31 : Halloween organisé par la mairie

Liste non exhaustive et pouvant être modifiée.

Novembre

- Samedi 9 : " Compagnie SERVANT " par le Théâtre Humour
- Samedi 16 : loto organisé par l'Aïkido
- Samedi 23 et Dimanche 24 : loto organisé par l'association " Vétérans "

Décembre

- Vendredi 6 et Samedi 7 : Téléthon 2019
- Dimanche 8 : loto organisé par l'APE
- Jeudi 19 : repas des aînés
- Mardi 31 : réveillon organisé par l'association " Saint-Gervasy Demain "

Janvier

- Samedi 4 : cérémonie des vœux du Maire
- Dimanche 5 : course pédestre organisée par l'association " Cap Bombonera "
- Dimanche 12 : loto de la Paroisse

La sécheresse sévit sur le département

Notre commune est concernée même si nous ne sommes pas les plus touchés !

Le préfet a pris un arrêté limitant la consommation d'eau. Notre commune est en "VIGILANCE" mais peut passer dès le 9 août en "alerte NIVEAU 1".

Seuil de vigilance

Type d'usages	Mesures de recommandation d'usage économe de l'eau	
	Type d'action	Mesures ou modalités d'application
Tous les usages (privés, loisirs, collectivités)	Limitations volontaires	<p>Les usages suivants sont concernés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aucun lavage des véhicules publics et privés, • arrêt des fontaines qui ne sont pas en circuit fermé. <p>Limitation valable entre 8h et 20h pour les usages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • arrosage des pelouses, des jardins d'agrément, des espaces verts et publics, • arrosage des espaces sportifs de toute nature, des stades et des golfs, • remplissage complet des piscines privées*. <p>Limitation valable entre 10h et 18h pour les usages suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • arrosage ou irrigation des jardins potagers. <p>Pour la pratique de la pêche, se référer à l'arrêté spécifique. *à l'exception de la première mise en eau des piscines nouvellement construites.</p>
Usages agricoles		<p>Des limitations volontaires sont demandées pour l'irrigation des cultures entre 10h et 18h sauf :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les cultures irriguées par micro-irrigation (goutte à goutte ou micro-aspiration), considérée comme un mode plus économe de la ressource, • les cultures de semences sous contrat et les productions de plants en godets hors sol, • les semis et les repiquages en maraîchage sur les 15 premiers jours sur justification (cahier d'enregistrement des pratiques), • l'abreuvement des animaux, • pour les organisations collectives d'irrigation (Associations Syndicales Autorisées et autres structures de gestion collective de l'eau) pourvues d'un règlement d'arrosage (tours d'eau) intégrant des niveaux d'économies d'eau selon la disponibilité de la ressource validé par le service de police de l'eau.
Usages industriels		Des limitations volontaires d'usage de l'eau sont demandées.
Stations de traitement des eaux usées et réseaux d'assainissement	Précautions	Éviter de prévoir des travaux dont les interventions nécessitent le rejet d'effluents pas ou partiellement traités dans le milieu récepteur.

Alerte NIVEAU 1

Le remplissage des piscines privées, le lavage des voitures et le fonctionnement des fontaines en circuit ouvert sont interdits.

De plus, des restrictions d'horaires pour l'arrosage sont mises en place. Sont interdits l'irrigation agricole et des jardins potagers entre 10h et 18h (sauf pour les modes d'irrigation économes en eau).

Pour l'arrosage domestique (pelouses, jardins d'agrément...), des terrains de golf, et des espaces sportifs, l'interdiction s'étend entre 8h00 et 20h00.

Mairie de Saint-Gervasy : Hôtel de Ville - 1, avenue Georges Taillefer, 30320. Tél. 04 30 06 53 00

Site internet : www.mairie-saint-gervasy.com.

Mail : accueil@saint-gervasy.fr

Ouverture de la mairie au public

Du lundi au vendredi : 8h-12h/13h30-16h30. Juillet/août : 8h-15h sans interruption.

Ordures ménagères : le lundi soir, sortir uniquement le bac ordures ménagères. Le jeudi soir, sortir les 2 bacs (ordures ménagères et tri sélectif). Pensez à rentrer vos conteneurs après la collecte. Attention : déposer vos bouteilles aux conteneurs de quartiers.

Renseignements : NÎMES MÉTROPOLE

Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers.

04 66 02 54 54

Déchèterie : 04 66 75 50 01

Heures d'ouverture : du lundi au samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (fermeture dimanche et jours fériés).

Police municipale

En cas d'urgence, vous pouvez joindre le policier municipal ou laisser un message sur son répondeur au 06 28 13 58 57.

Eau - Assainissement

La SAUR gère le service public d'eau potable. Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service clientèle au 04 30 62 10 01.

VÉOLIA gère le service assainissement. Contact direct au 0969 323 552.

Constructions : les démarches à entreprendre

Toute construction nouvelle ou changement de destination d'une habitation doit faire l'objet d'un permis de construire ou d'une « déclaration préalable » suivant le cas. Le non-respect de cette formalité entraînera une procédure.

Divagation des chiens

Elle est interdite à cause des dangers qu'elle présente.

Éclairage public

Un contrat d'entretien a été conclu avec l'entreprise Bouygues. Prévenir la mairie en cas de lampes hors d'usage.

Agence postale - 6, place de la Victoire -

04 66 68 18 36

Lundi, mardi et mercredi de 8h45 à 13h. Jeudi de 8h45 à 12h. Vendredi de 8h45 à 12h et de 15h30 à 18h. Attention : changement d'horaires en été.

Assistante sociale : sur rendez-vous.

Tél. 04 66 02 80 33.

Foyer socio-culturel

Pour louer la salle, s'adresser à la mairie.

Les locations sont réglementées : réservez à l'avance et dans le respect de la réglementation.

Permanence du conciliateur de justice

Mairie de Redessan : 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h à 12h. Mairie de Poulx : 1^{er} mardi de chaque mois de 14h à 16h. Mairie de Marguerittes : tous les jeudis de 14h à 17h. Sur rendez-vous (uniquement).

Centre Multimédia - 04 66 75 56 80

Horaires d'ouverture : mercredi de 14h à 18h.

Numéros de téléphone utiles

Mairie : 04 30 06 53 00

Pompiers : 18

Police Secours : 17

S.A.M.U : 15

Gendarmerie de Marguerittes : 04 66 75 39 40

Numéro d'urgence E.D.F Gard : 09 72 67 50 30

Numéro d'urgence gaz : 04 66 26 25 24

A.D.M.R : 04 66 58 20 09

Foyer socio-culturel : 04 66 75 12 66

École primaire : 04 66 75 17 13

École maternelle : 04 66 75 06 16

Cantine scolaire : 04 66 75 35 75

Crèche Halte-garderie : 04 66 75 62 87

ALLO Taxi 30 : 06 15 07 51 07

Médecins : Dr Hadjoudj 04 66 75 28 78

Dentiste : Dr Chopin 04 66 75 45 88

Ostéopathe : M. Gantzer 04 66 75 18 02

Kinésithérapeute : M. Laugier 04 66 22 20 79

Ergothérapeute :

Mme Laugier 04 66 22 20 79 ou 06 89 09 01 87

Infirmiers :

Mme Bonnet, Mme Cambon et Mme Schweitzer : 04 66 75 22 09 ou 06 09 06 58 07

Mme Chapus : 04 66 20 99 28 ou 06 23 54 32 67

Mme Mercier : 04 66 75 14 71

M. Puchol : 04 66 59 43 98 ou 06 63 97 73 45

Mme Basire : 06 19 07 38 10

Pharmacie : 04 66 75 26 75

Correspondante Midi Libre :

Mme Duplix : cduplix@free.fr